

Le magazine de Paprec Group pour une planète verte

paprec

mag n°43

Octobre 2019

STRATÉGIE

Paprec, champion de France du tri de la collecte sélective

REPORTAGE

Transport fluvial : embarquement immédiat

SPONSORING

Sébastien Simon et Vincent Riou, à deux pour gagner !

DOSSIER

L'Europe récompense le projet Paprec Agro



Trommel (tambour servant à séparer les déchets en fonction de leur taille) du site Trivalo Bretagne, Le Rheu (35). En 2019, cette usine traitera plus de 50 000 tonnes de déchets issus de la collecte sélective.





Garder le cap

STÉPHANE LETERRIER,

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT PAPREC GROUP
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL COVED

En cette rentrée, le temps reste agité. Qu'il s'agisse de la poursuite de la baisse des cours des matières premières issues du recyclage ou de la mise en place potentielle de la consigne sur les bouteilles et canettes dans le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les vents contraires sont forts et les acteurs du recyclage sont secoués par des vagues et une houle puissantes.

Depuis 25 ans, le groupe Paprec a déjà connu des tempêtes et les a toutes surmontées en gardant le cap, celui du recyclage et d'une planète plus verte. La position que nous avons atteinte avec nos centres de tri de collectes sélectives, les marchés que nous ont confiés nos clients, la reconnaissance des initiatives et du travail de nos équipes, avec l'obtention du trophée du développement durable de la Commission européenne, sont des éléments tangibles, sur lesquels nous revenons dans ce *Paprec Mag*,

« Depuis 25 ans, le groupe Paprec a déjà connu des tempêtes et les a toutes surmontées en gardant le cap, celui du recyclage et d'une planète plus verte. »

qui nous montrent que notre destination est la bonne. Le chemin que nous parcourons avec nos clients vers une économie circulaire est semé d'embûches, de combats en commun contre des situations établies ou contre des dispositions contre-

productives, comme le projet inconsistant de consigne des bouteilles et canettes.

Cela nécessite de la constance, de la détermination dans les combats et de l'audace. Ce sont des valeurs que nous partageons avec nos clients industriels et collectivités et qu'incarnent parfaitement les marins du tout nouveau bateau ARKÉA-PAPREC que nous venons de baptiser. Gageons qu'ils sauront, eux aussi, garder le cap dans les éléments déchaînés au cours de leurs futures courses au large ou du Vendée Globe.

Merci pour votre confiance et bonne lecture.

paprec
mag n°43

Directeur de la publication : Jean-Luc Petithuguenin – **Rédacteur en chef :** Thibault Petithuguenin – **Rédaction :** Agence Effetsmer, Carline Baric, Thibault Petithuguenin et Agathe Remoué – **Éditeur :** Paprec Group – Direction de la communication – 7, rue du Docteur-Lancereaux 75008 Paris – **Conception et réalisation :** L O N S D A L E – **Photographies :** Amorce ; Commission Européenne ; Danone ; Arthur Joncour ; les Fils De ; Camille Millerand ; Paprec ; Yann Riou ; Benjamin Sellier ; SMDO ; Shutterstock – **Infographies :** Benoît Leturcq, Jean-Michel Valla – Imprimé sur du papier recyclé.

sélection

À RETENIR
CE TRIMESTRE



NOUVEAU MARCHÉ

Des conquêtes en collecte OM robotisée

Connaissez-vous le point commun entre Madrid (Espagne), Istanbul (Turquie) et Lima (Pérou) ? Ces trois capitales se sont équipées de robots pour collecter leurs déchets ménagers. En France, plusieurs collectivités suivent le mouvement. C'est le cas du Smictom de Coulommiers (77), qui a décidé de faire confiance à Paprec pour gérer son marché de collecte (emballages, cartons des commerçants et déchets verts).

Ce contrat débutera au 1^{er} janvier 2020. Après avoir remporté le contrat Terre de Provence il y a quelques mois, et démarré celui de Plaine d'Estrées (Hauts-de-France), c'est un nouveau marché en collecte robotisée qui tombe dans l'escarcelle de Paprec.

1,6
milliard d'euros

C'est la somme
investie par Paprec
dans les outils industriels
depuis 20 ans.

CLAP

Une suite pour *Métamorphose*

Tournage mystérieux cet été, en Normandie, et sur les sites Paprec Bretagne 35 et Trivalo Bretagne. C'est la suite de *Métamorphose*, qui se prépare. Le premier film a généré quatre millions de vues sur internet et remporté quatre prix prestigieux qui récompensent les courts-métrages d'entreprises, dont ceux du meilleur réalisateur et de la meilleure bande-son au Festival de Deauville. Sortie de ce petit bijou prévue au premier trimestre 2020 !



INVESTISSEMENT

Construction de l'usine du futur à La Courneuve

De l'A86, avec sa forme unique et ses 22 mètres de hauteur, il est irratable. Depuis quelques semaines, les 300 000 personnes qui transitent chaque jour sur l'autoroute francilienne voient le nouveau bâtiment de Paprec IDF Nord, le site historique du Groupe. Cette proue de bateau, tournée vers le futur, est à l'image de l'aventure industrielle du Groupe : moderne et originale ! Ce nouveau bâtiment affiche surtout la confiance renouvelée du Groupe pour son site historique, désormais entièrement rénové.



INNOVATION



Une bouteille 100 % recyclée

Elle a circulé discrètement à Wimbledon : une bouteille d'Evian en plastique 100 % recyclé. Complètement translucide, elle confirme que personne ne peut faire de différence entre du plastique d'origine fossile ou recyclé, et que l'usage du recyclé peut être majoritaire dans la fabrication de nouvelles bouteilles. Et qui a permis de fabriquer cette petite révolution ? Confiance : il s'agit de l'usine France Plastiques Recyclage de Limay (78), pilotée par Paprec !

ÉDITION

Sortie du RDD Paprec 2018

« Pour une planète plus verte et une société plus fraternelle ». Le rapport développement durable présente la stratégie et les résultats du Groupe en matière de responsabilité sociétale et environnementale. La version 2018 est disponible ! Vous pouvez la télécharger, en français ou en anglais, sur le site paprec.com



en direct

NICOLAS GARNIER,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'AMORCE

Consigne plastique : un projet inacceptable !

Plus de déchets, un recyclage insuffisant des plastiques et l'augmentation des déchets marins. La consigne serait-elle devenue la solution miracle pour ces trois problèmes ? Encore faut-il s'entendre sur les mots. Nicolas Garnier, délégué général d'Amorce, explique comment et pourquoi le mot « consigne » a été détourné de son sens initial par les vendeurs de boissons pour « revaloriser l'image environnementale de la bouteille plastique à usage unique, fidéliser sa clientèle et ainsi pérenniser son modèle économique ».

Lorsqu'on interroge les Français sur la consigne, ils pensent à la bouteille de lait en verre que l'on rapporte pour lavage et réutilisation. Est-ce que cela correspond au projet de consigne dont on parle actuellement ?

Nicolas Garnier : Le projet de Coca-Cola, d'une partie des marques d'eaux minérales de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) et de Citeo est aux antipodes de la consigne traditionnelle. La consigne, telle que plébiscitée par les Français, consiste à collecter, broyer et recycler le polyéthylène téréphtalate (PET). Mais aujourd'hui, ces entreprises cherchent à court-circuiter le service public de collecte sélective et de tri en poussant le consommateur à rapporter directement ses bouteilles usagées en magasin. L'idée, derrière cette opération, est de fidéliser le client en lui donnant davantage l'impression de faire un geste pour l'environnement sans pour autant tenter de changer son mode de consommation. On ne va donc pas améliorer le recyclage : on ne réduit pas la

quantité de déchets produits et il n'y a pas de réutilisation de la bouteille usagée. Avec cette fausse « consigne », on trompe les citoyens sur la marchandise. De plus, ce projet ne se concentre que sur les bouteilles. C'est pourtant le seul secteur qui, grâce au développement du tri dans les collectivités locales, bénéficie de vrais résultats depuis 25 ans. La bouteille en plastique possède une forte valeur symbolique, mais ne représente que 10 % des déchets plastique. Il reste 5 millions de tonnes de déchets plastique non recyclables pour lesquelles tout, ou presque, reste à faire. Et, en outre, la mise en place du système coûterait très cher au consommateur : de l'ordre de 4 milliards d'euros, si on admet l'hypothèse d'une consigne à 25 centimes. En imaginant que 10 % du volume total des bouteilles

PET ne serait pas ramené en magasin, cela rapporterait aux vendeurs de boissons entre 400 et 800 millions d'euros par an. Cher pour le consommateur, mais aussi cher pour les collectivités (et donc aux contribuables), car l'une des principales sources de revenus liées aux collectes sélectives ne serait plus dans le service public. Cette perte de recette pour les collectivités augmenterait la difficulté pour amortir les investissements dans la collecte sélective et le tri qu'elles sont en train de déclencher pour étendre les consignes plastique. Quel gaspillage !

« Un très grand nombre d'élus sont très réservés ou en colère ; ils ont le sentiment que ce projet méprise 28 ans de travail et d'investissements. »

Selon vous, on ne s'attaque pas aux vrais sujets ?

N. G. : Sur les 35 millions de tonnes de déchets ménagers produites en France chaque année, seulement 500 000 tonnes sont des bouteilles plastique. Ce

BIO EXPRESS

Né en 1974, Nicolas Garnier, diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, est également titulaire du « First Certificate of Cambridge ».

Il commence sa carrière à Amorce en 1997 au poste de chargé de développement. Il est nommé responsable du pôle énergie en 2000 puis adjoint au délégué général l'année suivante. En 2004, il devient délégué général d'Amorce, où il assure le rôle de directeur et de porte-parole.

Ses engagements

2006-2018 : administrateur de l'Ademe ;

2007-2010 : expert qualifié et représentant des collectivités locales lors du Grenelle de l'environnement dans les groupes Énergie et Déchets ; membre du comité de pilotage Grand Plan Investissement.

Depuis 2008 : membre du Conseil national des déchets.

2013 : initiateur du débat décentralisé sur la transition énergétique.

2013-2016 : vice-président de Municipal Waste Europe.



projet vise donc à mettre en place un marteau-pilon pour 1 % des déchets ménagers et 10 % des déchets plastique. Cela paraît démesuré, en sachant, par ailleurs, que la bouteille plastique est déjà le meilleur gisement en termes de collecte avec deux bouteilles sur trois collectées sélectivement et recyclées. Le vrai sujet se situe dans tous les autres déchets plastique pour lesquels il reste tout à faire – barquettes, sachets individuels, pots de yaourt, plastiques multicouches – mais aussi tous les produits de grande consommation en plastique.

Quelles sont les remontées du terrain sur ce projet de consigne ?

N. G. : Un très grand nombre d'élus sont très réservés ou en colère ; ils ont le sentiment que ce projet méprise 28 ans de travail et d'investissements dans la mise en œuvre de la collecte sélective et du tri en France. Cette idée, quand elle est clairement expliquée, fait quasiment l'unanimité contre elle au niveau des collectivités, mais aussi parmi les autres ●●●

... acteurs de la société... sauf bien sûr pour les metteurs en marché et la distribution. Viennent ensuite les questions sociales et sociétales. En modifiant une nouvelle fois les consignes de tri, et surtout en monétisant le geste de tri pour les bouteilles et non pour les autres types de déchets (emballages, D3E, DDS, textile, etc.), n'y a-t-il pas un risque de démobilisation? Si le service public est déstabilisé, ne risque-t-on pas de réduire les fréquences de collecte et de générer des pertes d'emplois? Cela mérite sans doute que le Gouvernement prenne ses distances avec ce projet pour proposer une accélération de la collecte sélective et du recyclage beaucoup plus fédératrice pour les acteurs de la société. Par exemple, en créant de vrais dispositifs de consigne sur certains gisements qui posent un réel problème au regard des performances actuelles, comme les emballages hors foyer, les déchets dangereux ou les piles.

Vous défendez le modèle français de la collecte sélective.

N. G. : Depuis 25 ans, en France, nous avons fait un choix différent de celui de la consigne. Les collectivités locales et les opérateurs ont

« Le Gouvernement doit prendre ses distances avec ce projet pour proposer une accélération de la collecte sélective et du recyclage. »

Qu'est-ce qu'Amorce ?

Rassemblant près de 950 adhérents, Amorce est l'association nationale des collectivités locales pour la gestion des déchets. Créée en 1987, elle constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expérience et d'accompagnement des collectivités (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux) et autres acteurs locaux (entreprises, associations, fédérations professionnelles). Ses actions portent sur la transition énergétique (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production et distribution d'énergies, planification), la gestion territoriale des déchets (planification, prévention, collecte, valorisation et traitement) et la gestion du cycle de l'eau. Force de proposition indépendante et interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et du Parlement, Amorce est aujourd'hui la principale représentante des territoires engagés sur ces sujets. Également partenaire privilégiée des autres associations représentatives des collectivités, des fédérations professionnelles et des organisations non gouvernementales, elle a défendu les intérêts des acteurs locaux dans l'élaboration de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et de celles relatives au Grenelle de l'environnement.



investi de façon importante, voire très importante, dans des outils industriels pour collecter, trier et valoriser un maximum de déchets. On a d'abord dit aux Français de jeter leurs bouteilles plastique à part dans la poubelle jaune. Il y a trois ans, grâce à l'extension des consignes de tri, ils ont appris qu'ils pouvaient trier l'ensemble de leurs déchets plastique. Et aujourd'hui, on viendrait leur expliquer qu'il faut de nouveau mettre les bouteilles plastique à l'écart pour les rapporter dans les grandes surfaces ? Multiplier les discours, c'est le meilleur moyen de rendre le système illisible et de perdre la confiance des Français.

Les collectivités locales vont-elles perdre de l'argent avec ce projet de consigne ?

N. G. : Les collectivités ont deux recettes liées au recyclage : une recette de soutien de 650 euros/tonne de Citeo et une recette liée à la vente de matières de 200 à 300 euros/tonne. Collecter sélectivement et trier le PET coûte entre 800 et 1000 euros par tonne. Les collectivités ont collecté, à perte, les bouteilles

en plastique durant 25 ans et elles commencent enfin à trouver un point d'équilibre économique. Et c'est précisément à ce moment qu'on voudrait leur retirer cette matière en mettant en place cette pseudoconsigne ? C'est inacceptable : ce serait un formidable gaspillage d'argent du contribuable. Sur le long terme, cela pose la question de l'avenir du service public. Les collectivités devraient prendre en charge, aux frais du contribuable (qui paie encore aujourd'hui la moitié du coût des emballages ménagers), les déchets difficiles à recycler et donc ayant un coût de traitement plus élevé alors que les industriels s'occuperaient des gisements seulement à partir du moment où ils deviennent rentables ?

Que proposez-vous comme projet alternatif ?

N. G. : Avec de très nombreux partenaires, nous sommes en train d'élaborer des solutions cohérentes, efficaces et rentables pour les collectivités. Il faut développer une vraie continuité du geste de tri dans l'espace public, sur les lieux de travail, à l'école et à l'université, dans les fast-foods. Nous allons, par exemple, lancer une vaste campagne de sensibilisation, portée par le Gouvernement,

en faveur de l'eau du robinet, pour réduire l'utilisation des bouteilles en plastique. Nous travaillons également à la mise en place de vraies consignes pour le réemploi de nombreux emballages « nomades », les objets en plastique ou les déchets dangereux des ménages. La finalisation de l'extension des consignes à tous les emballages plastique et l'interdiction à terme des produits en plastique non recyclables sont également des solutions envisageables. Dans la continuité de ces actions, nous réfléchissons à de nouveaux dispositifs de sanction contre les dépôts sauvages et les incivilités. Nous venons de présenter à la secrétaire d'État à l'Économie circulaire le déploiement de plans territoriaux de lutte contre la pollution plastique dans l'eau. Il faut que la collecte sélective, le tri et le recyclage soient partout, tout le temps et pour tout le monde. Une collecte sélective miracle de bouteilles plastique à usage unique, en supermarché, serait l'arbre qui cacherait la forêt des millions de tonnes de déchets plastique dont nous ne savons toujours pas quoi faire. C'est pourtant là qu'est le véritable enjeu de l'économie circulaire. ●



stratégie

DÉVELOPPEMENT

**30
centres**
de tri de collecte
sélective exploités
en France
par Paprec.

Tapis et trieurs optiques
installés dans l'usine Trivalo
Rhône-Alpes, Chassieu.



Paprec, champion de France du tri de la collecte sélective

Alors que les petits centres de tri ferment peu à peu, Paprec inaugure en novembre prochain, à Lyon, le troisième plus important centre de tri de France : Trivalo Rhône-Alpes.

Le symbole est fort: en 2019, Paprec a dépassé le cap des 30 centres de tri exploités en France, dont 19 lui appartiennent en propre. Avec ces chiffres, Paprec prouve qu'il est le meilleur spécialiste du tri et de la collecte sélective en France. Dernière-née de cette grande famille, la nouvelle usine de Paprec sera inaugurée à la fin du mois de novembre à Chassieu, à proximité de Lyon (Rhône-Alpes). Chaque année, 60 000 tonnes de déchets issues de la collecte sélective y seront traitées, dont 41 000 provenant de la collecte sélective du Grand Lyon. Avec une telle capacité, ce nouveau centre de tri se positionne comme l'un des plus grands de France.

À l'entrée, de vieux emballages : vieux papiers, carton, bouteilles de différents

plastiques, aluminium, etc. À la sortie, de nouvelles matières premières, mises en balles et prêtes à être utilisées. Entre les deux, pas de magie, mais du matériel de haute technologie adapté à l'extension des consignes de tri, 13 trieurs optiques et un système de surtri encore unique en France. « Sur les 200 tonnes qui arriveront quotidiennement sur le site de Chassieu, 92 à 97 % seront valorisées », explique Julien Lassaut, le nouveau directeur de l'usine.

« Un bijou de l'industrie », assure Éric Teilhard, directeur général régional de Paprec pour le Grand Est. Le Groupe, propriétaire du site, entend en faire sa vitrine. Sur place, il a d'ailleurs prévu un espace spécifique pour que le public, et en particulier les élèves des écoles voisines, puisse découvrir le fonctionnement du centre. ●●●

... Une petite révolution est en marche

L'ouverture de l'usine de Lyon, qui fonctionnera pleinement à partir de novembre à l'issue d'une phase de tests, constitue la dernière étape d'un vaste remue-ménage dans le recyclage des emballages ménagers. Une petite révolution est en marche.

De grands centres de tri sortent du sol au prix d'investissements élevés. Celui de Lyon a coûté environ 22 millions d'euros, le centre du Rheu (35), ouvert en 2016, environ 25 mil-

lions d'euros et celui de Villers-Saint-Paul (60), financé par le Syndicat mixte du département de l'Oise, 35 millions d'euros.

À Nanterre (Hauts-de-Seine), le centre du Syctom de Paris va être profondément modifié pour mettre en place un nouveau process, capable de trier 53 500 tonnes par an (*voir encadré page ci-contre*). D'autres collectivités locales se sont associées pour lancer des projets capables de gérer des volumes compris entre 30 000 et 40 000 tonnes par an : le syndicat Trivalis en Vendée et son usine Ven-

dée Tri, dont la conception, la réalisation et l'exploitation sont assurées par Paprec, ou encore le centre de tri de collecte sélective d'Illats (33), également exploité par Paprec.

Industrialisation du tri

Un élément a changé la donne : la volonté des pouvoirs publics, depuis 2010, de recycler davantage. Les plastiques sont les premiers concernés avec un taux de recyclage qui stagne autour de 23 % seulement, contre 67 % pour la moyenne des emballages ...

Une présence sur tout le territoire

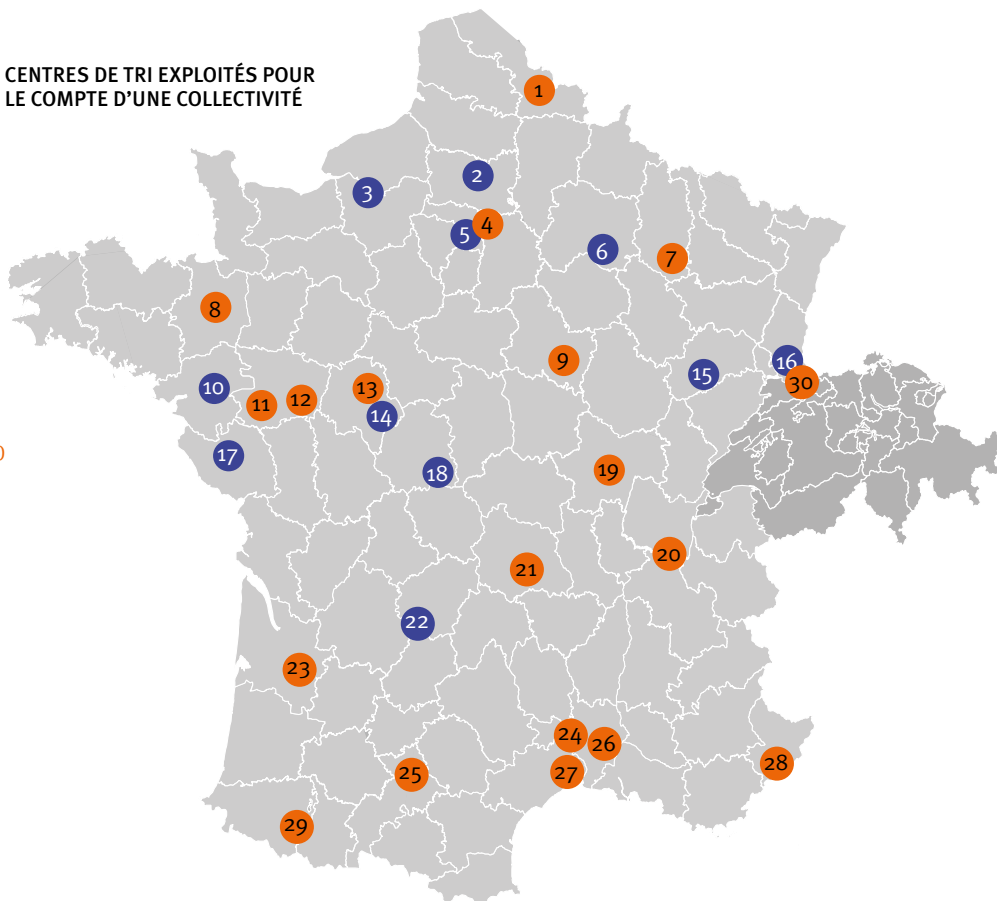


CENTRES DE TRI
PAPREC / COVED



CENTRES DE TRI EXPLOITÉS POUR
LE COMPTE D'UNE COLLECTIVITÉ

- 1 - PAPREC TRIVALO 62 (HARNES)
- 2 - PAPREC TRIVALO 60 (VILLERS-ST-PAUL)
- 3 - COVED PONT-AUDEMER (27)
- 4 - PAPREC TRIVALO 93 (LE BLANC-MESNIL)
- 5 - COVED TRIVALO 92 (NANTERRE)
- 6 - COVED LA VEUVE (51)
- 7 - PAPREC TRIVALO 54 (DIEULOUARD)
- 8 - PAPREC TRIVALO BRETAGNE (LE RHEU)
- 9 - COVED TRIVALO 89 (ORMOY)
- 10 - COVED TREFFIEUX (44)
- 11 - VALOR 3E COVED ST-LAURENT-DES-AUTELS (49)
- 12 - PAPREC TRIVALO 49 (SEICHES-SUR-LE-LOIR)
- 13 - COVED TRIVALO 37 (LOCHES)
- 14 - PAPREC TOURAINE - COVED LA RICHE (37)
- 15 - COVED NOIDANS-LE-FERROUX (70)
- 16 - COVED TRIVALO 68 (ASPACH)
- 17 - COVED LA FERRIÈRE (85)
- 18 - COVED CHÂTEAUROUX (36)
- 19 - PAPREC TRIVALO 71 (CHÂLON-SUR-SAÔNE)
- 20 - PAPREC TRIVALO 69 (SAINT-PRIEST)
- 21 - PAPREC TRIVALO 63 (CLERMONT-FERRAND)
- 22 - PAPREC TRIVALO 24 (PÉRIGUEUX)
- 23 - COVED TRIVALO 33 (ILLATS)
- 24 - PAPREC CÉVENNES VIDOURLE (30)
- 25 - PAPREC TRIVALO 31 (BRUGUIÈRES)
- 26 - PAPREC TRIVALO 30 (NÎMES)
- 27 - PAPREC TRIVALO 34 (LANSARGUES)
- 28 - PAPREC TRIVALO 06 (CANNES)
- 29 - PAPREC TRIVALO 64 (MONTARDON)
- 30 - LOTTNER AG (BÂLE, SUISSE)





Usine Trivalo Rhône-Alpes,
Chassieu.

**« Sur les 200 tonnes
qui arriveront
quotidiennement sur le
site de Chassieu, 92 à 97 %
seront valorisées. »**

JULIEN LASSAUT,
DIRECTEUR DE L'USINE
PAPREC DE CHASSIEU

Les centres de tri doivent s'adapter à l'arrivée de nouveaux flux

L'extension des consignes de tri est un dispositif, prévu par la loi de transition énergétique, qui doit s'appliquer d'ici à 2022 sur l'ensemble du territoire. Fin 2018, 24 millions de Français (soit 250 collectivités locales) pouvaient trier tous leurs emballages et papiers. À la fin de cette année, 34 millions d'habitants (soit 400 collectivités) seront concernés.

L'extension des consignes de tri doit se traduire par la modernisation des centres de tri afin qu'ils puissent accueillir l'ensemble des emballages en matières plastique (pots et films en plus des bouteilles et flacons). Les installations et leur fonctionnement devront également être revus afin de disposer des capacités de traitement et des débouchés nécessaires. Les dispositifs de collecte (bacs, camions) devront également évoluer en conséquence.

D'ici à 2022, 400 000 tonnes d'emballages supplémentaires devraient être recyclées, dont 150 000 tonnes d'emballages en plastique.

Dans les territoires déjà concernés par l'extension des consignes de tri, chaque habitant recycle en moyenne 4 kilos supplémentaires d'emballages par an.

3600

C'est le nombre de gestes que peut effectuer chaque heure le robot Max lorsqu'il trie les déchets, contre 2 200 pour un humain.

Le premier robot trieur à Trivalo Rhône-Alpes

Positionnée sur la ligne des refus de tri, au sein de l'usine de collecte sélective, cette machine à l'allure d'araignée géante capte les dernières matières valorisables à l'aide d'une ventouse. Ses deux caméras filment les matières défilant sur le tapis. Son « cerveau » (module d'intelligence artificielle) analyse ensuite les images reçues et ordonne au bras articulé d'éjecter les déchets valorisables au rythme de 65 préhensions par minute, contre 35 pour un être humain.

« Max (la machine) s'appuie sur la couleur et la forme de l'objet pour faire son tri. Il est très efficace dans la captation des matières valorisables », souligne Olivier Philippé, directeur adjoint de l'innovation chez Paprec. Avec le temps, la machine va être de plus en plus performante. « L'apprentissage profond (deep learning) requiert d'alimenter les neurones du robot en dizaines de milliers d'images avant qu'il maîtrise l'algorithme et sache distinguer les déchets acceptés et ceux à rejeter. »

Les dernières matières valorisables sont captées par le robot trieur à l'aide d'une ventouse.

Robot trieur positionné sur la ligne des refus de tri de Trivalo Rhône-Alpes.



GILLES CHOQUER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES
SERVICES DU SYNDICAT MIXTE
DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

« Pour la construction de notre nouveau centre de tri de collecte sélective, qui tourne déjà à près de 70 000 tonnes par an, les trois plus gros acteurs du marché ont été interrogés : Paprec, Suez et Veolia. Paprec a été l'entreprise qui a le mieux tenu compte de nos contraintes techniques et économiques. Côté technique, nous demandions des solutions pour diminuer les refus de tri et assurer une valorisation maximale des déchets. Il fallait rendre, in fine, le tri le moins cher possible. Dans ses process, Paprec a été très attentif à la valorisation maximale et a présenté des dispositifs de surtri des refus, avec retour vers la table de valorisation. Paprec a aussi su nous proposer un système de dépoussiérage adapté à la mécanisation du tri. Désormais, les poussières sont aspirées dans

chaque machine et canalisées à travers un vaste système de tuyaux. Nous voulions, enfin, un dispositif "First In, First Out (Fi-Fo)" permettant de stocker les déchets entrants de manière dynamique, ce qui contraignait à repenser les systèmes de vidage des camions. La meilleure offre a été celle de Paprec, avec trois travées FMA côte à côte, alimentant le convoyeur en fosse. Sur le plan économique, Paprec a compris l'enjeu, pour le syndicat, d'avoir un coût d'exploitation raisonnable. Paprec nous a fait une offre compétitive sur la commercialisation des produits triés, conforme à son excellente réputation de vendeur de matières recyclables, et nous a libérés de cette contrainte, tout en nous assurant des prix planchers qui nous protègent de la variation des cours. »



Les trieurs optiques sont des outils technologiques essentiels pour atteindre l'objectif de 95 % de taux de valorisation des matières.

●●● ménagers. Pour y parvenir, il devient nécessaire de traiter, non seulement les bouteilles d'eau et de soda, mais aussi les barquettes, les pots de yaourt, les films souples et tous les autres produits complexes à recycler, souvent composés de plusieurs plastiques différents. L'objectif est que toute la population française trie l'ensemble des plastiques en 2022.

Rien de tout cela ne sera possible sans centres de tri adaptés, comme ceux de Paprec à Lyon ou Rennes, à même de séparer tous les emballages, y compris les divers plastiques et ce pour un coût raisonnable. Pour les professionnels, tout pousse donc à une industrialisation du tri en s'appuyant sur des centres automatisés capables de traiter entre 30 000 et 60 000 tonnes de déchets par

an. Ce mouvement devrait aboutir, à terme, à réduire de moitié le nombre d'unités de tri en France, affirmait l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) dans un rapport sur le sujet, en mai 2014. Simultanément, « *il serait possible de mettre en place sept centres de tri de très grande capacité* », qui trieraient ensemble 25 % du tonnage collecté à l'horizon 2030. ●



dossier

L'Europe récompense le projet Paprec Agro

En avril dernier, la Commission européenne a décerné à Paprec Agro le trophée du développement durable. Cette reconnaissance vient récompenser le projet d'agroforesterie de Saint-Paul-la-Roche en Dordogne qui prouve que l'agriculture peut être à la fois productive, humaine, locale et écologique. Il démontre qu'on peut lutter efficacement contre le changement climatique en augmentant la quantité de carbone stockée dans le sol. *Paprec Mag* vous explique les points clés de cet engagement pour un futur meilleur.



À Saint-Paul-la-Roche (Dordogne),
250 arbres fruitiers et 250 arbres
forestiers coexistent avec de grandes
cultures, ici de maïs.

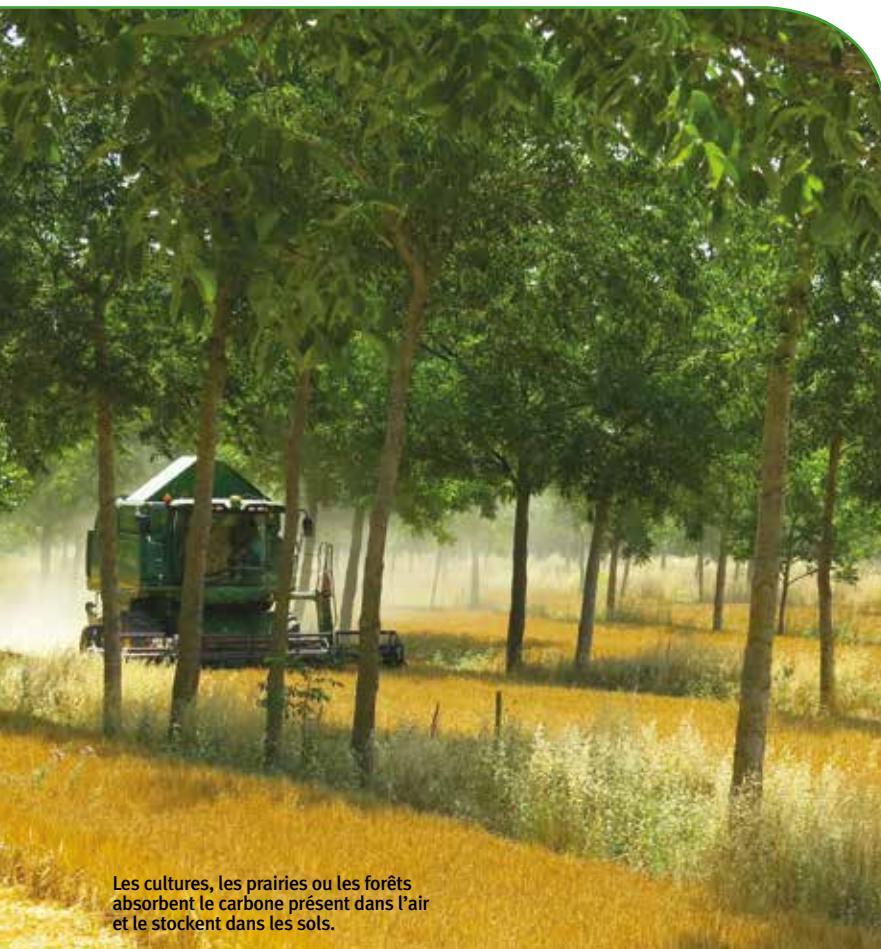
Développer l'agroforesterie

L'agroforesterie est une pratique agricole plus respectueuse de la terre et du sol par rapport à l'agriculture dite « conventionnelle ». *« Depuis 50 ans, l'agriculture industrielle a éliminé l'arbre de ses préoccupations, le laissant aux forestiers et arboriculteurs spécialisés, sous prétexte que les arbres gênent les cultures et compliquent la mécanisation. Le résultat est connu : l'océan de blé de la Beauce et la monotonie de tous ces paysages agricoles dépourvus de haies ou de champs plantés d'arbres »,* explique Emmanuel Torquebiau, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). L'idée de l'agroforesterie est de donner aux arbres une place à part entière dans l'agriculture, en les cultivant

et en les entretenant au milieu des champs. Leurs bienfaits sont multiples : ils fertilisent le sol, protègent les plantes du soleil, maintiennent l'humidité et amoindrissent les effets du vent. Ici, à Saint-Paul-la-Roche, 250 arbres fruitiers et 250 arbres forestiers coexistent avec de grandes cultures, notamment de maïs. En parallèle, une activité de maraîchage est lancée, dirigée par un couple d'agriculteurs. Paprec met à leur disposition le terrain et une serre. 70 % des légumes (pommes de terre, salades, pois gourmands...) sont achetés et transformés par un centre d'aide par le travail, les 30 % restants revenant aux collectivités locales. Les deux activités recourent au compost fabriqué à proximité par Paprec Agro. •



**Projet lauréat
de la Commission
européenne**



Les cultures, les prairies ou les forêts absorbent le carbone présent dans l'air et le stockent dans les sols.

Retenir les gaz à effet de serre

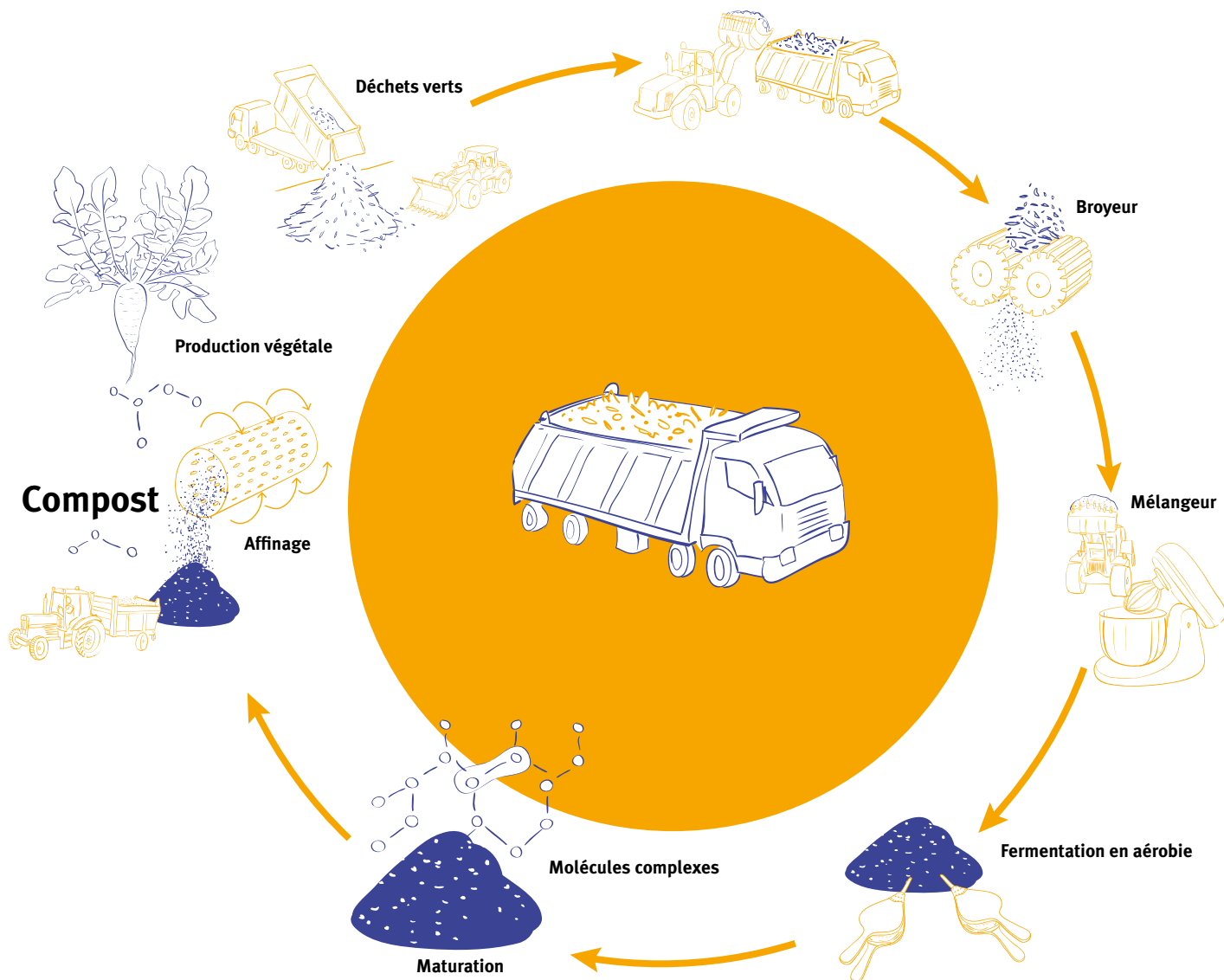
L'agroforesterie limite les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère grâce à son potentiel de séquestration du carbone. Les végétaux, qu'il s'agisse de cultures, de prairies ou de forêts, absorbent le carbone présent dans l'air et le stockent dans les sols. Plus les sols sont couverts, plus ils sont riches en matière organique et donc en carbone. Les sols du monde contiennent 1500 milliards de tonnes de carbone sous forme de matières organiques et la quantité de carbone contenue dans l'atmosphère augmente chaque année de 4,3 milliards de tonnes. En améliorant de 0,4 % la capacité de séquestration partout dans le monde, l'augmentation des gaz à effet de serre pourrait être stoppée. C'est l'objectif que poursuit Paprec Agro en montrant que cette capacité de séquestration peut, et doit, être développée. ●

Fabriquer du compost

« Ici, nous transformons des déchets en produits utilisés par l'agriculture, alors que d'autres se contentent de les mettre dans un trou. Et nous respectons toutes les normes », explique Olivier Seignarbieux, le directeur général de la région Grand Sud.

Depuis près de deux ans, la société créée par un entrepreneur périgourdin est devenue une filiale du groupe national de récupération Paprec. L'activité consiste à mélanger des boues de stations d'épuration à des végétaux broyés pour en faire du compost. Le site broie également du bois de récupération, près de 20 000 tonnes par an, pour les chaudières et les panneaux de particules. Deux millions d'euros de travaux viennent d'être réalisés sur les installations pour enfermer les mauvaises odeurs et éviter toute pollution. Le bâtiment de compostage a été agrandi, afin que toutes les opérations se déroulent à l'abri dans une enceinte close. Dehors, on ne sent rien, mais on fait rapidement la différence en entrant dans le bâtiment. ●●●

Priorité au sol, que ce soit en grandes cultures ou en maraîchage, afin d'y stocker le maximum de carbone grâce aux arbres associés aux cultures, grâce au compost issu de déchets verts recyclés, grâce aux bandes enherbées et aux cultures intercalaires.



PAPREC AGRO reproduit le cycle naturel



LE RETOUR AU SOL

Lorsque le compost est épandu dans les champs, il augmente la teneur en matières organiques du sol : le carbone structure le sol, tandis que les éléments minéraux sont progressivement libérés et mis à disposition des plantes (par minéralisation). Ainsi, le compost fertilise les cultures tout en stockant du carbone dans les sols.

... À l'intérieur, l'air est chargé d'odeurs et de poussières. Il est aspiré, traité et réinjecté par un système de tuyauteries sous les tas de compost, pour accélérer la fermentation. La surface couverte atteint désormais 8 300 m². « Dans la région, c'est la seule installation de compostage à ce niveau », souligne Olivier Seignarbieux.

L'ensemble du site, qui s'étend sur 14 000 m² bétonnés et clôturés, est désormais étanche. Toutes les eaux de ruissellement sont récupérées par des rigoles et dirigées vers des bassins d'assainissement.

À l'extérieur, on ne trouve plus que les tas de produits bruts (végétaux et bois récupérés), ou finis et prêts à livrer (copeaux de bois

déchiquetés pour les chaudières, compost mûr, donc sans odeur). Le broyage se fait à l'extérieur, avec arrosage, ou sous des abris s'il risque de faire trop de poussière.

Les boues d'épuration, qui arrivent de toute la Dordogne et des départements voisins, rentrent directement dans le bâtiment où elles sont mélangées, avant de subir les étapes de fermentation et de maturation à couvert, avec une température qui monte jusqu'à 70 degrés pour tuer les germes. Au bout de trois mois, elles deviennent du compost qui n'a plus qu'une odeur de sous-bois. Ce compost est ensuite vendu aux agriculteurs locaux et sert d'amendement organique capable de remplacer les intrants chimiques. •

**Recycler
les matières
organiques, en faire
un nouveau produit,
et rendre à la terre
ce qui lui revient.**



Paprec Agro dispose de camions polybenne, remorques, camions gros volumes.



Transformation du bois classe A et des déchets verts en biomasse pour chaufferies bois.



Broyage et criblage de bois et de déchets verts.



Transformation de déchets en compost propre à fertiliser les terres agricoles de manière écologique.



Vue aérienne du site
Paprec d'agroforesterie,
à Saint-Paul-la-Roche.

Un projet référence

Sur cette ancienne scierie à Saint-Paul-la-Roche, en Dordogne, laissée à l'abandon, Paprec Agro a décidé, en 2014, de restaurer la fertilité des terres selon les pratiques de l'agroforesterie. Cinq cents arbres ont été plantés en ligne. Entre ces rangées, des cultures sont sans aucun traitement chimique, ni engrais minéral. Les quatre grands principes de ce projet sont le non-travail du sol, la couverture permanente par les arbres, la culture sur bandes de compost et une diversité maximale. ●



Paprec Agro récompensé

Olivier Seignarbieux, directeur général de la région Grand Sud, a reçu l'été dernier le trophée européen de la Commission européenne pour le développement durable 2019 pour le projet Agroforesterie de Saint-Paul-la-Roche.

Pour décerner ce trophée, les membres de la Commission européenne ont dû scruter 1148 dossiers venus de toute l'Europe. « *Le projet d'agroforesterie a séduit car il démontre que l'agriculture peut être à haut rendement, locale et écologique, tout en aidant à lutter contre le changement climatique en augmentant la quantité de carbone stockée dans le sol* », explique Sébastien Ricard, directeur des affaires publiques et du développement durable du Groupe.



Le respect et la préservation de l'écosystème constituent un de mes principes de vie. »

HERVÉ ROBERT,
AGRICULTEUR PARTENAIRE DE PAPREC AGRO

Depuis 2000, vous travaillez avec le compost de Paprec Agro. Quel impact cela a-t-il eu sur vos sols ?

L'objectif était de relancer la fertilisation organique naturelle de nos sols en réduisant au maximum les intrants chimiques. Le compost est venu en appui des effluents d'élevages, apportant du phosphore et de la potasse. Cette fertilisation organique a limité le stress hydrique et augmenté la température des sols ; aujourd'hui, nos cultures poussent plus vite et sont plus résistantes.

Après 20 ans d'expérience de limitation des intrants chimiques et dix ans sans labour complet, pouvez-vous mesurer le résultat ?

Les rendements sont stables, mais nous avons largement réduit nos charges de fertilisation. Et les bénéfices environnementaux sont évidents. Grâce à l'apport de matière organique et à ma gestion culturale (rotation, travail du sol simplifié...), nous restaurons l'équilibre naturel du sol. Nous effectuons régulièrement des mesures, et nous avons constaté que la séquestration carbone s'était élevée à 53 tonnes au cours des 20 dernières années. C'est considérable.





Privilégier le circuit court et le lien social

« Nous échangeons régulièrement sur les résultats de nos pratiques avec les agriculteurs du secteur. »

Au-delà de l'intérêt écologique et environnemental, le projet d'agroforesterie intègre aussi une composante sociale forte. « Nous avons choisi un projet local en Dordogne qui valorise le lien social. Nous échangeons régulièrement sur les résultats de nos pratiques avec les agriculteurs du secteur et les entreprises d'insertion qui transforment les produits que nous commercialisons en circuit court, souligne Ignacio Arroyo, directeur régional Sud-Ouest. Dans cette expérimentation, nous cherchons à utiliser les qualités de la nature, en y ajoutant notre compréhension et la connaissance scientifique au travers d'un bureau d'études exté-

rieur et de la chambre d'agriculture de la Dordogne. Au final, nous racontons une nouvelle histoire qui donne un sens et qui mobilise les gens autour de nous. C'est une démarche sociale, aux antipodes de la communication de la peur et du fatalisme. » Les boues et déchets verts sont récupérés dans un rayon de 60 kilomètres et ce compost est revendu à des agriculteurs locaux. Le projet s'inscrit dans une réelle dynamique d'économie circulaire basée sur un circuit court. C'est également le moyen de créer et d'entretenir du lien social à l'échelle locale avec les agriculteurs et les entreprises d'insertion. •

reportage

AU CŒUR DE NOS MÉTIERS



Transport fluvial: **embarquement immédiat**

Pour aller toujours plus loin dans l'amélioration du bilan carbone de nos métiers, Paprec développe l'acheminement des matières par voie fluviale.



Le site spécialisé de Gennevilliers (92) est basé sur la zone portuaire. Doté d'une chaîne de tri dédiée aux déchets de chantiers, il les valorise à plus de 85 %. L'objectif, à terme, est de faire transiter par la Seine 20 % des déchets de chantiers gérés par Paprec en Île-de-France.

300
C'est le volume
maximal en tonnes de
déchets que la péniche
Paprec peut transporter,
soit l'équivalent
de 60 camions.



Avant l'été, une péniche a été affrétée dans les Hauts-de-France pour transporter du bois de qualité AB entre les sites de Paprec Nord Béthune et le site de production d'Unilin, en Belgique, l'un des leaders européens du panneau de particules. Chargées dans la zone portuaire de Béthune, 550 tonnes de bois ont transité sur le canal d'Aire pendant 80 kilomètres avant d'arriver à Oostrozebeke. L'ambition, pour cet essai bois, est d'affréter une péniche toutes les deux semaines et ainsi de pérenniser et fluidifier — littéralement — les trajets.



À Nanterre, le centre de tri de collecte sélective Trivalo 92 est situé en bord de Seine.

Trois à quatre fois par mois, le site affrète une barge de 120 balles de papier pour le papetier UPM. Elles sont acheminées à 130 kilomètres de là, sur son site de la Chapelle Darblay (près de Rouen, en Seine-Maritime).



Paprec s'est associé avec deux autres spécialistes pour fonder la société Terres du Grand Paris. Cette société gère 15 % des terres d'ores et déjà déblayées lors des travaux liés au Grand Paris. Ces travaux pharaoniques vont engendrer la construction de 68 nouvelles gares, quatre nouvelles lignes de métro et une extension de ligne. Quarante-cinq millions de tonnes de terre devraient être excavées à l'issue des travaux. Parmi les contrats décrochés par Terres du Grand Paris, le « 33.03 », l'excavation des terres de la station Saint-Denis Pleyel, qui sera un des terminus de la nouvelle ligne 16. La terre est acheminée sur une plateforme Cemex et repart pour valorisation via une péniche pouvant en transporter jusqu'à 2 000 tonnes.



L'ouverture de La Samaritaine, magasin mythique de la rue de Rivoli (IV^e arrondissement de Paris), et d'un hôtel de luxe, côté Seine, est annoncée pour l'année prochaine. Paprec a participé aux travaux de déconstruction de ce bâtiment en se chargeant des déchets de chantiers pour le maître d'œuvre, VINCI Construction. Pour limiter les flux dans la ville et l'impact environnemental, Paprec et son partenaire Raboni ont organisé le transfert des DIB par voie d'eau. Acheminés sur 6 kilomètres par camions jusqu'à la plateforme de négoce de Raboni, à Ivry-sur-Seine (94), ils étaient ensuite récupérés par la péniche de Paprec et triés sur le site de Paprec Chantiers à Gennevilliers, situé à 38 kilomètres de la capitale. Au final, 35 % des volumes des déchets du chantier de La Samaritaine auront transité par la Seine.



sponsoring

Sébastien Simon et Vincent Riou, à deux pour gagner !

C'est un duo différent des autres. Simple. Équilibré. Sébastien Simon et Vincent Riou se sont (très) bien trouvés : Sébastien, le skipper à la tête du projet ARKÉA PAPREC, prépare son premier Vendée Globe ; Vincent, lui, accompagne et construit. Leur lien devrait envoyer le tout nouveau monocoque au sommet... Décryptage des rouages intimes de deux marins aux racines bien ancrées.



« La rencontre
avec Seb est arrivée
au moment idéal :
nous avons transformé
une opportunité en belle
aventure. »

VINCENT RIOU





« J'ai choisi
de m'associer à une
personne expérimentée,
dotée des capacités
techniques nécessaires
à la gestion d'un tel
projet. »

SÉBASTIEN SIMON

ARKÉA PAPREC

Architecte : Juan Kouyoumdjian

Construction : 2019, CDK Technologies, Port-la-Forêt (29)

Date de mise à l'eau : 19 juillet 2019

Classe : IMOCA

Longueur : 60 pieds (18,28 m)

Largeur : 5,70 m

Tirant d'eau : 4,50 m

Poids : 8 t

Hauteur mât : 27,6 m

Type mât : mât aile

Surface de la grand-voile : 150 m²

Foils : oui

Surface voile max

– Près : 260 m²

– Portant : 600 m²

Calendrier :

27 octobre 2019 :

Transat Jacques Vabre

10 mai 2020 : The Transat en solitaire

16 juin 2020 : IMOCA Globe Series :
New York – Vendée Les Sables-d'Olonne

9 novembre 2020 : Vendée Globe

Cette histoire pourrait tenir en une ligne : un cercle. Vertueux. Sa mécanique, fluide, se révèle du genre de celles qui décuplent l'énergie...

Sébastien Simon et Vincent Riou, Vincent Riou et Sébastien Simon : ce sont des paires. Pas la peine, ici, de perdre du temps à décortiquer les ego. Chacun nourrit l'autre, s'abreuve et abreuve, transforme naturellement le gap générationnel en solide trait d'union. En cette rentrée 2019, Sébastien Simon, 29 ans, se prépare au départ du prochain Vendée Globe, son premier, prévu en novembre 2020. Vincent Riou, 47 ans, ne s'alignera pas : il a, depuis l'hiver dernier, choisi de changer d'amure après des années à courir le large, et a endossé la responsabilité de construire ARKÉA PAPREC, le nouveau bateau de Sébastien. Les deux hommes se sont découverts il y a cinq ans. Sébastien, le jeune Sablais né en 1990, poussait alors la mythique porte du « Centre d'excellence national » de Port-la-Forêt (29).

Flash-back

« Nous nous sommes rencontrés en 2014, lorsque je suis arrivé au Pôle Finistère Course au Large », entame Sébastien. Vincent : « En 2014, Sébastien arrive à Port-la-Forêt. Il participe à une course promotionnelle qui sélectionne un jeune skipper, lequel a alors la chance de courir plusieurs

La construction
d'ARKÉA PAPREC
a demandé
1 250 heures
de travail
par semaine.

Solitaires du Figaro drivé par le Pôle ». Leurs phrases ne se télescopent pas. Les deux navigateurs s'écoutent, ça s'entend et se voit. Sébastien : « Vincent était chargé de s'occuper du nouveau qui arrive, le bizuth, on l'appelle, essayer de le faire progresser, lui donner des conseils, etc. Les occasions de passer du temps ensemble ne manquaient pas. En plus, il était basé pile en face du ponton où était amarré mon bateau : ça facilite les choses ».

Le duo s'apprivoise

La relation se construit au fur et à mesure, jusqu'au jour où Sébastien ressent l'appel du Vendée Globe. « J'ai fait les choses à l'envers : avant d'aller voir les partenaires potentiels, j'ai choisi de m'associer à une personne expérimentée, dotée des capacités techniques nécessaires à la gestion d'un tel projet. J'appréciais la façon dont Vincent gérait ses projets. Tout restait totalement humain et mesuré. » Assis à ses côtés, Vincent Riou lève le sourcil. Il prend le relais : « Quand arrive, dans ma carrière, l'étape qu'est en train de vivre Sébastien, j'ai à peu près 30 ans. Ce n'était pas un autre monde, mais c'était différent. J'ai vécu le tout début des équipes organisées, avec un skipper senior et des jeunes qui démarrent en parallèle, sans qu'il y ait de conflit d'intérêts. La rencontre avec Seb est arrivée au moment idéal : nous avons transformé une opportunité en belle aventure ».

L'aventure, justement

Qu'en reste-t-il, dans un sport qui exige désormais la maîtrise de tant de compétences ? Vincent Riou, vieux loup : « Quand on veut aller faire un tour du monde, il faut être aventurier. C'est une particularité des marins ». Sans transition, il précise la très haute technologie des bateaux, le sport devenu mécanique et d'une certaine façon comparable à la Formule 1. « Quand on navigue en solitaire sur des engins très technologiques, il faut être autonome. Nous sommes donc forcément des techniciens et

des metteurs au point autant que des sportifs. » ARKÉA PAPREC est un bateau hors norme. À la barre, Sébastien connaît sa puissance. « Quand on est face à un concurrent qui met les deux pieds dedans, on n'a pas envie de ralentir. Il faut pourtant garder en tête que c'est un sport mécanique et qu'il ne

Plus de
10
matériaux différents
utilisés, dont carbone,
titane, verre, nid
d'abeille, inox,
aluminium...



ARKÉA PAPREC baptisé à Bordeaux

Le 6 septembre dernier, Sébastien Simon a réuni ses partenaires à Bordeaux pour baptiser son nouveau 60 pieds ARKÉA PAPREC. Amandine Albisson, danseuse étoile de l'Opéra de Paris, et Jandre Marais, joueur du rugby à l'Union Bègles-Bordeaux, marraine et parrain du bateau, étaient présents. Depuis août, le jeune skipper a navigué en course sur la Rolex Fastnet Race et enchaîné plusieurs navigations en entraînement. Accompagné de Vincent Riou, il s'est classé troisième au Défi Azimut, en septembre. Prochain challenge : la Transat Jacques Vabre.

faut pas casser. » Connaître sa machine ? Indispensable condition... Vincent : « Si tu es pied dedans le premier jour, tu ne finis jamais... Tout le problème est là ».

Après les journées passées ensemble, ont-ils un rituel quotidien, un temps de débriefing privilégié ? Non, répondent-ils d'une même voix. Rien de figé, en tout cas. Ils n'ont pas les mêmes habitudes, ne mangent pas les mêmes menus et, en mer, Vincent aime dormir au coucher du soleil tandis que Sébastien préfère le petit matin. Décidément, la vie est bien faite. Tous deux courront ensemble la Transat Jacques Vabre, puis Sébastien sera définitivement seul à bord de son Imoca. À bien y réfléchir, cette histoire ne tient pas en une ligne, non. Elle tient en un mot : humain. ●

NOS SOLUTIONS DE RECYCLAGE SUR NOTRE NOUVEAU SITE easyrecyclage.paprec.com



- Faites vos devis en ligne
- Commandez nos offres packagées

RECYCLER DEVIENT FACILE
easyrecyclage.paprec.com

